

Emmanuel Rouault.

RAR Cassin. Chanteloup-Les-Vignes (mai 2010)

Rapport d'activité dans le cadre de la fonction de professeur d'appui du RAR Cassin depuis 4 ans

En poste depuis la rentrée 2006 en tant qu'enseignant d'appui, j'ai été amené à effectuer ma mission dans un cadre qui est resté à peu près stable depuis la création du Réseau Ambition Réussite. Dès le début, l'accent a été mis sur la mise en cohérence des apprentissages entre le premier degré et le second degré, l'approfondissement des compétences en Français et en Mathématiques à travers la mise en place de modules d'enseignement centrés sur le 1er degré, le travail sur les malentendus scolaires, le rôle de l'erreur, l'évaluation formative par compétences, l'impulsion pédagogique, le travail interdisciplinaire à travers la mise en place de pôles au collège, la prise en charge des élèves en difficulté.

Si les missions définies dans le cadre général des RAR avec les pilotes du réseau vont à la fois en direction des enseignants et des élèves, le choix a été, en tant que personnel supplémentaire, d'être au maximum devant les élèves. Il nous semblait que c'était là le moyen de trouver une réelle efficacité dans l'utilisation des moyens supplémentaires.

Si les actions et les modalités sont différentes entre le 1er degré et le 2nd degré, l'esprit et les démarches pédagogiques sont les mêmes. Nous avons essayé de mettre au centre de notre travail les démarches et les procédures. Il s'agit de mettre les élèves face à des tâches scolaires et d'explicitier au maximum leurs procédures (bonnes ou pas, efficaces ou pas). Pour ce faire, nous utilisons les moyens supplémentaires soit pour créer des petits groupes d'élèves, soit pour co-animer un groupe-classe.

1. Une mission de réseau : démarches et procédures

Le travail en petits groupes de compétences et la co-animation sont les deux grandes formes d'intervention que j'ai pu pratiquer face aux élèves. Quand on souhaite les confronter à des tâches scolaires, il manque souvent une étape diagnostique sur leurs connaissances et leurs compétences. La constitution de petits groupes permet d'appréhender dans des conditions confortables un travail orienté en fonction du diagnostic. On peut donner du temps aux élèves pour chercher, les laisser émettre des hypothèses, faire émerger des stratégies, mutualiser les procédures, rendre transparentes à tous les démarches de réussite. Les procédures et les démarches sont liées aux formes de travail et ce sont ces formes de travail, qu'en temps que professeur d'appui nous essayons d'élargir à d'autres moments d'apprentissage que les modules ou les pôles. Cet élargissement semble avoir été davantage possible en primaire qu'en secondaire

La continuité pédagogique entre le 1er degré et le 2nd degré

Un des intérêts de la mission réside dans l'harmonisation d'un certain nombre de pratiques pédagogiques entre l'école primaire et le collège ainsi que les apports mutuels qui peuvent être mis en place. J'ai été dès le début, et je le demeure encore, très frappé par la différence de culture (sans doute déjà atténuée en éducation prioritaire) entre le 1er et le 2nd degré. La capacité des enseignants à envisager les apprentissages des élèves en considérant l'antériorité et la postériorité de leur parcours scolaire demeure un enjeu et fait partie au quotidien du travail de professeur d'appui. Cela s'entend aussi bien sur des temps informels que sur des temps de réunion mais c'est dans le lien quotidien que cette modification de la vision des apprentissages trouve sa force. On peut donner à cet effet l'exemple du malentendu scolaire,

prégnant en éducation prioritaire : quand un enseignant de maternelle évoque certaines difficultés scolaires, il est utile de pouvoir classer ces difficultés dans une certaine typologie, et de montrer qu'on la retrouve à d'autres niveaux de la scolarité de l'enfant, en insistant ainsi sur son traitement précoce en interrogeant l'apprentissage et les méthodes. Inversement, lorsque des collègues du collège mettent en avant le travail non fait des élèves, il est possible pour nous de replacer cela dans un contexte de parcours scolaire plus large et d'interroger les enseignants sur un possible travail sur les consignes et leur explicitation.

Plus généralement, ce poste permet un suivi des élèves (pas forcément de façon individuelle). Les élèves qui sont aujourd'hui en classe de 6ème ont bénéficié des premiers modules lorsqu'ils étaient en CE2. Le fait d'identifier des professeurs comme enseignant régulièrement à la fois dans les écoles et au collège a permis de créer un climat de confiance. Il est aussi intéressant de voir, lors de certains modules, que certains élèves semblent se projeter un peu plus dans les apprentissages quand ils voient qu'un professeur du collège va travailler avec eux et il se trouve que la projection dans les apprentissages fait souvent défaut en éducation prioritaire.

Ce poste m'a aussi permis de travailler aussi bien en direction des enseignants que des élèves directement, sur la perte d'autonomie ou la perte des acquis, d'un degré à un autre ou d'un cycle à un autre et de faire en sorte qu'on s'appuie davantage sur les capacités et les attitudes déjà acquises par les élèves.

La formation des assistants pédagogiques

Les assistants pédagogiques sont affectés en temps partagé sur les écoles et sur le collège ou bien à plein temps sur l'un des deux degrés en fonction de leur profil. Ils peuvent être mis en responsabilité face à des petits groupes d'élèves. Dans ce dernier cas, ce sont toujours les élèves les plus en réussite ou les moins en difficulté qui leur sont confiés. Néanmoins, au fur et à mesure des bilans qui ont été faits, des problèmes de contenu pédagogique sont apparus. Si les préparations sont l'objet des enseignants, le détail des gestes pédagogiques pour mener une séance est difficile à formaliser et l'appropriation par la lecture des documents n'est pas garantie. Multiplier les temps de concertation informels avant et après les séquences pédagogiques est apparu comme une nécessité mais il a fallu aller plus loin en dégagant des vrais temps de concertation et en leur proposant aussi des temps d'observation ou de co-animation de petits groupes. Ce sont ces moments qui ont été les plus formateurs pour les assistants.

L'appui pédagogique apporté aux enseignants

L'appui aux enseignants et plus particulièrement aux jeunes enseignants ou enseignants peu expérimentés a pris une part croissante durant ces quatre années. C'est à travers la reconnaissance progressive sur le terrain que cela a pu se faire. La création de la fonction d'enseignant d'appui a sans doute permis de réinterroger la professionnalité enseignante et particulièrement la dimension collective du métier. Le travail collaboratif qui permet d'inscrire les actions en complémentarité des activités de la classe et des dispositifs existants a parfois conduit à modifier certaines pratiques ou certains fonctionnements. Cela ne peut se faire que si cette démarche réside dans le partage d'analyses et d'ajustements réguliers.

En outre, cela permet d'affiner le diagnostic scolaire, renouveler le regard sur les élèves, collaborer avec l'enseignant, innover en termes de pratiques, intervenir en co-animation. Si les actions menées dans le cadre du RAR étaient au début « parachutées », mon travail sur la

durée a permis peu à peu l'articulation entre les prises en charge en groupes-classes et en groupes de compétences, mais plus largement la coordination des actions éducatives. L'appui pédagogique a pu aussi se faire à travers des animations pédagogiques. A titre d'exemple, j'ai pu faire cette année, à la demande d'une école primaire, deux animations pédagogiques sur « le nombre » pour des enseignants de maternelle et d'élémentaire.

La réflexion et l'impulsion pédagogique

Cette réflexion et cette impulsion trouvent leur place dans des temps formalisés comme les comités exécutifs, les stages inter-degrés, des actions de formation ponctuelles (animations pédagogiques), conseils pédagogiques, réunions de travail mais aussi dans de nombreux temps informels comme les temps de récréation et les différents temps de pause de la journée.

Quelques exemples peuvent être donnés qui montrent en quoi réside la spécificité du poste d'enseignant d'appui. Lors des stages interdegrés, un certain nombre d'axes sont définis. Certaines des actions ne sont pas suivies d'effets, faute de temps de rencontre ou de concertation entre enseignants du premier et du second degré. Le lien permanent que j'assure en tant que professeur d'appui permet de relancer ces actions et de s'assurer de leur suivi.

A titre d'exemple, lors du stage interdegrés qui a eu lieu au mois de novembre 2009, une fiche action a été rédigée pour promouvoir la pratique de certains jeux de société (dés, cartes, dominos) afin de développer les compétences en numération. Une des idées de la fiche action développée lors du stage était d'initier les parents d'élèves à la pratique de jeux. Les contacts réguliers avec les maîtres de maternelle ont permis de motiver les enseignants et de mieux appréhender la mise en place effective du projet à leur niveau. Il en est de même pour plusieurs autres fiches actions (utilisation de Legos ou de jeux de construction tout au long de la scolarité pour aborder la technologie et la représentation dans l'espace, utilisation d'une fiche de démarche scientifique commune aux écoles et au collège, etc..) qui trouveront plus facilement leur mise en application grâce aux contacts fréquents que l'on peut avoir avec les différents enseignants du réseau.

Cette dynamique, qui vise à valoriser, capitaliser et diffuser les expériences et les initiatives, permet également de favoriser le croisement des cultures du premier degré et du second degré.

La participation à différents conseils

Si le travail de terrain représente la plus grosse part de mon activité, il est indispensable de participer à un certain nombre de réunions plus officielles. Sur le premier degré, je participe à quelques conseils de cycle et conseils d'école en fonction des demandes et de l'ordre du jour. Les professeurs d'appui sont notamment invités pour présenter le RAR ainsi que pour expliquer l'intérêt et le fonctionnement des modules. Sur le second degré, je participe aux conseils pédagogiques, certains conseils de classe (classes de 3ème pour l'année 2009/2010). Il faut ajouter à cela les comités exécutifs auxquels je participe systématiquement afin de présenter les bilans intermédiaires des actions, de discuter des ajustements éventuels et de réfléchir aux perspectives.

2. Des activités spécifiques sur le premier degré

Les modules d'enseignement massé sur le 1er degré

Ces modules sont directement inspirés des Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture et en Écriture (MACLÉ). L'idée de départ est de masser dans le temps des séances

d'approfondissement de compétences déterminées à partir d'évaluations diagnostiques. Des groupes de compétences (de 4 à 8 élèves) sont constitués et un travail est engagé tous les jours de la semaine à raison d'une heure à une heure et demi par jour d'école.

Si chacun des modules proposé répond à des compétences et des champs d'apprentissage repérés comme défaillants au regard des évaluations nationales ou d'évaluations de circonscription des années précédentes, nous avons défini et inscrit dans le Contrat Ambition Réussite (CAR) du réseau une trame commune, comme un fil rouge, qui sous-tend un certain nombre de gestes professionnels en direction des élèves.

En particulier, nous avons mis l'accent de façon systématique sur l'explicitation des procédures. En effet, de nombreuses études ont pu montrer que l'implicite très présent dans les apprentissages à l'école dès le début de la scolarisation mettait un certain nombre d'élèves en échec assez rapidement. Une des missions permanentes en tant que professeur d'appui est d'insister auprès des enseignants et des assistants pédagogiques qui encadrent les modules pour qu'ils mettent en oeuvre cette explication des procédures, non seulement dans les groupes de compétences - numériquement très favorables à ce type de pratique - mais aussi plus largement en groupe classe. Si ces modules sont présents depuis la première année de mise en place des RAR, leur forme a évolué dans le temps, dans à la lecture des bilans et en fonction de l'encadrement dont nous disposons. L'évolution a pu se faire par rapport à la durée du module, au contenu du module, mais aussi par rapport à la nature de l'encadrement.

L'activité du professeur d'appui concernant ces modules consiste à programmer l'ensemble des modules sur l'année scolaire avec le coordonnateur du réseau, définir les contenus avec l'inspectrice de la circonscription et assurer la diffusion auprès des enseignants. Dans un second temps, à l'approche de chaque module, nous définissons avec les enseignants les critères de l'évaluation diagnostique qui permettra de faire les groupes de compétences. Ensuite nous mettons en place une réunion consacrée à la partie organisationnelle avec le coordonnateur et une réunion sur le contenu pédagogique avec les enseignants des classes concernées et les assistants pédagogiques. La réunion pédagogique permet de mettre en commun les ressources pédagogiques ainsi que de préciser les gestes professionnels en direction des élèves qui accompagneront les activités. Ces gestes professionnels (explicitation des démarches et procédures) constituent le vrai fil rouge pour l'ensemble des modules

Cette année, 7 modules ont été mis en place. Trois modules sur le niveau grande section, un module de 3 semaines sur le niveau CE1, un module de 3 semaines sur le niveau CE2 et deux modules de 2 semaines sur le niveau CM2.

Suite aux bilans des années précédentes, il est apparu que le lien entre les modules et les apprentissages du reste de l'année n'était pas si évident. D'autre part, les maîtres qui étaient en charge de classe à double niveau ne pouvaient participer aux modules et se plaignaient du manque de visibilité sur le contenu. Pour pallier cette difficulté, nous avons instauré, dans la mesure du possible, une semaine post-module, où nous intervenons dans les classes en co-animation, en ateliers, en travail de groupes et où les élèves travaillent les mêmes compétences qu'en module mais avec des formes de travail différentes. Cette semaine post-module a été mise en place sur les modules de CE1, de CE2 et sur le premier module de GS.

3. Des activités spécifiques sur le second degré

Les pôles interdisciplinaires au collège

La principale raison qui nous a amené à travailler en pôles était de donner du sens aux Apprentissages et d'aller à l'encontre du morcellement de l'enseignement en disciplines qui empêche les élèves de faire les liens entre les différents apprentissages réalisés au collège.

Nous souhaitons aussi développer la motivation des élèves. Chaque classe de 6ème, 5ème et 4ème dispose ainsi d'un pôle scientifique (animé par les enseignants de mathématiques, les enseignants d'appui et les assistants pédagogiques), d'un pôle linguistique animé par les professeurs de langue et les assistants pédagogiques, d'un pôle littéraire animé par les professeurs de français, d'histoire-géographie, les enseignants d'appui, et les assistants pédagogiques.

La mission du professeur d'appui est de participer à certains de ces pôles. Cette participation s'articule autour de 4 axes : la réflexion pédagogique en amont et la production d'activités pour les élèves, la diffusion de pratiques pédagogiques, l'encadrement des séquences pédagogiques, l'évaluation. Concernant l'année 2009/2010, j'ai participé au pôle scientifique des classes de 4ème.

Des actions de co-animation

En tant que professeur de mathématiques, j'avais conservé une classe de 3ème pour les 3 premières années du RAR. N'ayant pas pu avoir de classe pour l'année 2009/2010, j'ai pu accompagner certains professeurs ponctuellement (en mathématiques et en science physique essentiellement). Cet accompagnement a pris la forme d'une co-animation ou bien d'une prise en charge de petits groupes ou de demi-groupes, notamment dans les activités faisant appel aux TICE. Par ailleurs, depuis deux ans, je co-anime, avec le professeur de technologie, l'option « mathématiques et informatique » en 4ème et en 3ème, à raison d'1h30 par niveau et par semaine.

Le pôle professionnel

A la rentrée 2008, un pôle professionnel a été mis en place pour les élèves de 3ème. Il s'agit de compléter le travail sur l'orientation fait par les professeurs principaux. Cette année le travail fait avec les élèves comprenait une mise en projet sur l'année scolaire autour du calendrier lié au processus d'orientation, un travail autour des lettres de motivation, de recherche de stages, et un travail sur le rapport de stage.

Au second trimestre, les activités ont été centrées sur les représentations qu'avaient les élèves des métiers et des formations, ainsi que sur l'approfondissement et l'élargissement des perspectives d'orientation à partir des idées personnelles ou des projets personnels des élèves. Le troisième trimestre a été consacré à des entretiens individuels pour travailler plus précisément le projet de chaque élève, notamment quand celui-ci n'était pas en adéquation avec l'avis du conseil de classe.

Emmanuel Rouault / RAR Cassin / Chanteloup-Les-Vignes 5